

n° 579 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES - pose de bordures de trottoirs et réfection de la chaussée

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement des rues suivantes : Grande Rue, rue du Mont, rue Joseph Prétôt, rue de l'Eglise et rue du Bon Curé. Il consiste en la pose de bordures de trottoirs et réfection de la chaussée en enrobés denses. Etabli par la Subdivision de l'Equipement NANCY-SUD, ce projet est évalué à 349 883.52 F. TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré :

- accepte le projet qu'il estime à sa convenance,
- demande que ce projet soit complété par la construction de gaines pour le passage de câbles souterrains du téléphone, de télédistribution, ainsi que d'un réseau séparatif de captage des eaux de sources qui perturbent le fonctionnement de la station d'épuration. Il conviendra de prévoir également, pour réalisation ultérieure, les emplacements qui seront réservés aux câbles souterrains de l'E.D.F. et de l'éclairage public communal.
- décide de supporter les dépenses qui ne seraient pas couvertes par des subventions et de créer les ressources nécessaires à la réalisation des travaux,
- décide de supporter les réclamations des propriétaires riverains pouvant survenir pendant les travaux ou à leur occasion,
- demande la mise en adjudication des travaux,
- demande à M. le Préfet de bien vouloir accorder une subvention pour cette dépense importante,
- les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 1974.